

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département Haute Loire – Arrondissement d'Yssingeaux - Canton d'Aurec sur Loire
Commune d'Aurec sur Loire
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUREC SUR LOIRE

Le 30 juin 2025, à 19 heures

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUREC SUR LOIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie – salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Claude VIAL, Maire
Date de convocation du Conseil municipal : 24 juin 2025

PRESENTS : Claude VIAL, Florence TEYSSIER, Nathalie JOLIVET, Caroline MONCHANIN, Laurent ROUSSET, Sébastien DIONET, Laura GRIMA, Clotaire DOMGA KEMGNI, Joëlle GOMEZ, Bernard BOURGIE, Marcel PAULET, Alexandre VERGNON, Thierry LEPROUST, Stéphanie CUSSONNET, Michel BEAL, Maria BONNAVAND, Yvon VALEYRE, Josiane JANISSET, Patrice PEYRARD, Christelle RASPILAIRE, Maurice CHAMPAVERE, Pierre FERRET,

EXCUSES REPRESENTES : Pascal HAURY représenté par Marcel PAULET, Sébastien ARNAUD par Alexandre VERGNON, Pauline GRANGER par Joëlle GOMEZ, Maryse PARRAT par Laurent ROUSSET, Elisabeth MOULIN par Bernard BOURGIE, Christophe DEVUN par Michel BEAL, Lucie VARILLON par Stéphanie CUSSONNET,

Nombre de conseillers :	En Exercice : 29	Présents : 22
	Excusés représentés : 7	Excusés non représentés : 0
	Absents : 0	Votants : 29

M. Alexandre VERGNON a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° : 2025_DEL_078

OBJET : Budget Annexe « Maison Médicale » : Décision modificative n° 1

Monsieur le Maire demande aux élus de bien vouloir approuver la décision modificative n° 1 du Budget Annexe « Maison Médicale » pour la section Fonctionnement selon les écritures reprises dans le tableau annexé.

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 29 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve la décision modificative n° 1 du Budget Annexe « Maison Médicale ».

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures

Le Maire

Claude VIAL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La Juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations du conseil municipal, publiée sur le site de la Mairie et transmise au contrôle de légalité.

Auteur : Claude VIAL – Maire - Transmis au contrôle de légalité et Publié sur le site de la Mairie : le **03 JUIL. 2025**

AR Prefecture

043-214300121-20250630-2025_DEL_078-BF

Reçu le 03/07/2025

DM n°1 2025

43012

COMMUNE d' AUREC SUR LOIRE

Code INSEE

Budget Maison Médicale Aurec

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM N°1- MAISON MEDICALE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-673-01 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	218.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	0.00 €	218.00 €	0.00 €	0.00 €
R-752-01 : Revenus des immeubles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	218.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	218.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	218.00 €	0.00 €	218.00 €
Total Général		218.00 €		218.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,
A Aurec/Loire, le 30/06/2025
Le Maire,

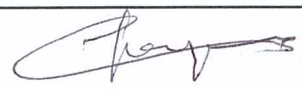
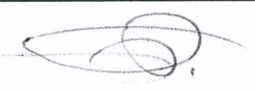
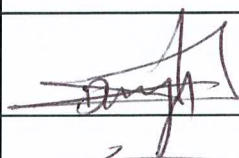
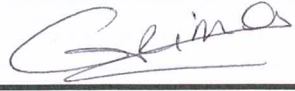
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session

A Aurec/Loire, le 30/06/2025

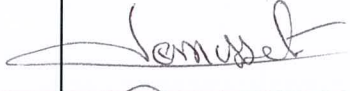
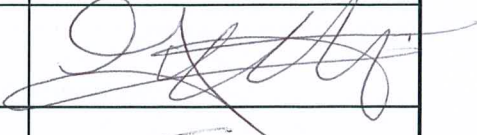
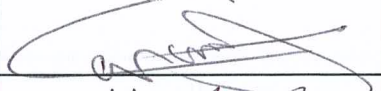
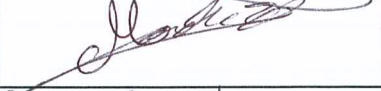
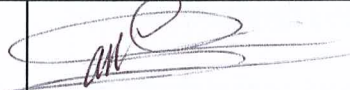
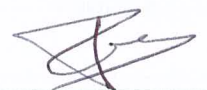
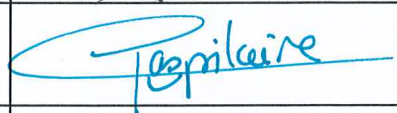
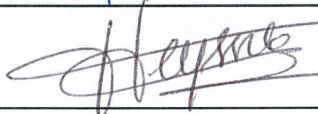
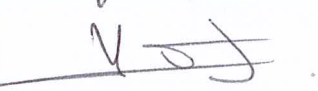
Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages exprimés : 29
VOTES : Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 24/06/2025

Sébastien ARNAUD	Excuse Représenté par Alexandre VERGON
Michel BEAL	
Bernard BOURGIE	
Maurice CHAMPAVERE	
Stéphanie CUSSONNET	
Christophe DEVUN	Excuse Représenté par Michel BEAL
Sébastien DIONET	
Clotaire DOMGA KEMGNI	
Pierre FERRET	
Maria BONNAVAND	
Joëlle GOMEZ	
Pauline GRANGER	Excuse Représenté par Joëlle GOMEZ
Laura GRIMA	

ARRETE ET SIGNATURES

Pascal HAURY	Excuse représentée par Yonel Paulet
Josiane JANISSET	
Nathalie JOLIVET	
Thierry LEPROUST	
Caroline MONCHANIN	
Elisabeth MOULIN	Excuse représentée par Bernard BARGE
Maryse PARRAT	Excuse représentée par Laurent ROUSSET
Marcel PAULET	
Patrice PEYRARD	
Christelle RASPILAIRE	
Laurent ROUSSET	
Florence TEYSSIER	
Yvon VALEYRE	
Lucie VARILLON	Excuse représentée par Stéphanie CUSSENET
Alexandre VERGNON	
Claude VIAL	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 03 JUL. 2025 et de la publication le 03 JUL. 2025

A Aurec-sur-Loire le 03 JUL. 2025

